



Libramont 2019

L'édition 2019 de Libramont était une cuvée spéciale. Dans un entre-deux ministériel, la présence politique a été moins flagrante (bien que remarquée) cette année. La météo a imposé un vendredi très chaud et un samedi très pluvieux. Cela explique peut-être la baisse significative de fréquentation par rapport aux années précédentes.

Année spéciale aussi parce que c'était une foire avec frelons asiatiques et sans abeilles. Michel De Proft du CRA-W a eu l'occasion de présenter une boîte à frelons asiatiques vivants qui a eu son petit succès auprès de la presse et du public.

Libramont est une bonne opportunité de faire passer des messages. Le CARI a décidé cette année d'utiliser la ruche hexagonale pour mettre l'accent sur certains problèmes rencontrés par le sec-

teur apicole aujourd'hui (en noir), sur une partie des causes de ces problèmes (en rouge) et surtout sur les solutions que peuvent apporter le monde agricole et la future Politique Agricole Commune (en jaune). A ce propos, Natagora prend le train en marche et affiche une toute nouvelle campagne appelée #Reconnect qui donne une visibilité à ce que nous souhaitons depuis longtemps : une évolution des pratiques agricoles vers plus de respect des hommes, de la nature et des pollinisateurs. Il y avait vraiment de quoi être optimiste lors des discussions avec les agriculteurs qui sont passés nous voir au Village apicole. Nombreux étaient ceux qui avaient conscience de ce changement nécessaire, qui se déclaraient favorables à une réforme de la PAC plus durable, tenant compte des paysages et des paysans plutôt que favorisant les gros propriétaires terriens et les financiers qui sont de plus en plus à la manoeuvre. Que toute cette énergie

positive aboutisse pour que vive enfin une agriculture paysanne favorable à la vie ! C'est notre souhait le plus cher.

On lisait un peu de déception sur les visages qui constataient l'absence d'abeilles dans la grande ruche octogonale du CARI. Il faisait beaucoup trop chaud au début de la Foire pour raisonnablement penser à installer des cadres sous les vitres. Certaines personnes ont particulièrement apprécié la démarche, signe que la question du bien-être animal, y compris le bien-être d'insectes comme les abeilles, devient importante pour l'opinion publique. Le stand de dégustation de miels a eu le succès escompté. Cette année, ce sont trois miels médaillés qui ont été présentés. À l'heure où les médias parlent de fraudes et de faux-miels, il nous paraît capital de proposer des solutions garantissant la traçabilité. Cela rassure les consommateurs et cela valorise le (bon) travail de l'apiculteur.

AF



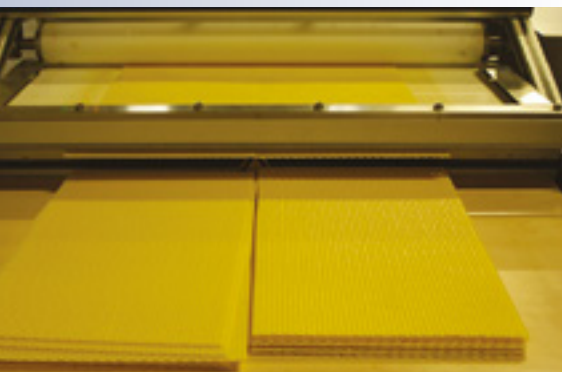
Réadapter son apiculture aux besoins des abeilles

Le 12 juillet, 28 apiculteurs venus de tous les horizons se sont rencontrés au CARI dans le cadre d'un tout nouvel espace d'échanges et de réflexion. Le Week-end du CARI consacré à l'apiculture naturelle a généré réflexions et remises en question dans les ruchers. Il a permis de faire le point sur les besoins des colonies d'abeilles et de confronter ses propres pratiques apicoles à ces besoins. Un besoin se faisait sentir de construire à partir de là. Cette première rencontre a permis de cerner les diffé-

rents points sur lesquels les uns et les autres ont envie d'agir. Sans surprise, c'est la pratique apicole qui arrive en tête. Etienne Bruneau a expliqué les nouveaux essais d'adaptation des ruches Dadant qui sont faites au CARI. Geert Groessens du groupe de travail Natuurlijk Imkeren a rappelé la dynamique de l'essaïm dans un tronc vivant et a comparé la thermorégulation et l'hygrométrie à la situation en ruche Warré avec toit ventilé. Ensuite, la rencontre s'est poursuivie en travail de groupes suivi

d'une mise en commun. Les questions de la gestion d'un bac à broyat en bas de la ruche, de l'isolation, de la cire, etc. ont été évoquées. Des documents méthodologiques parfois très précis ont ensuite été partagés par certains sur un espace de travail numérique qui sera progressivement alimenté. Rendez-vous pour d'autres rencontres de ce type, plus ciblées sur certaines problématiques apicoles.

AF



Projet «Cire de qualité différenciée»

Le 8 juillet, Emilie Lefébure de la Cellule d'appui AgriLabel* a réuni plusieurs intervenants qui ont discuté de la faisabilité d'un cahier des charges de Qualité différenciée pour la cire. Le SPW, le CARI, les apiculteurs-ciriers du projet Le Baron et la responsable des projets Bee Tox Check et Bee Tox Wax de l'Université de Liège ont réfléchi ensemble à cet objectif. Après avoir analysé les impératifs de traçabilité des lots et les contraintes des ciriers, chacun s'est accordé, dans un premier temps, sur l'intérêt d'un monitoring avec une analyse de chaque cuve de cire pendant un an. Cela permettra de mieux connaître la qualité de la cire sur le marché wallon. Un système de rétribution de 1€/kg serait attribué aux apiculteurs prêts à s'engager à remplir un questionnaire. Cela permettrait de vérifier la qualité des cires des apiculteurs qui s'engagent dans la démarche et celle des apiculteurs qui ne souhaitent pas donner leur identité. À suivre !

*AgriLabel est une cellule d'appui créée par le Service public de Wallonie. L'objectif d'AgriLabel est de soutenir les producteurs ou groupements de producteurs wallons dans leur démarche de reconnaissance de leurs produits en tant qu'Appellation d'Origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG) ou Qualité différenciée (QD). AF

ISO, un travail dans l'ombre

Fin du mois de juin dernier se sont tenues à l'AFNOR à Paris deux réunions du groupe de travail ISO (organisation qui publie et élabore des Normes internationales) : une sur les produits de la ruche (ISO/TC 34/SC 19) et une de son sous-groupe de travail miel (WG 1 «Honey»). Pour rappel, l'objectif général du sous-comité «produits de la ruche» (SC 19) dépendant du Comité technique «produits alimentaires» (TC 34) est la normalisation de l'ensemble du processus et de la circulation des produits apicoles, incluant sans toutefois s'y limiter : les normes des produits, les normes de base, les pratiques d'apiculture, les normes relatives à la qualité, les normes donnant des méthodes d'essai et celles relatives au stockage et au transport.

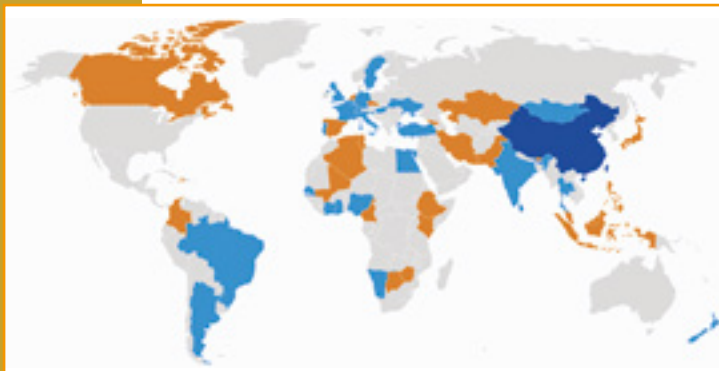
Les normes de sécurité alimentaire sont exclues car déjà couvertes par le TC 34/SC 17.

L'ISO a un fonctionnement apparaissant complexe. Le SC 19 travaille pour l'instant avec 26 membres participants, 24 membres observateurs et des organisations en liaison : AAA (Asian Apicultural Association) Apimondia, ARC/IPRG (Apicultural Research Centre / International Propolis Research Group), USP (US Pharmacopeial Convention).

Seuls les membres participants ont droit de vote. L'association de normalisation d'un pays membre du SC19 désigne son représentant pour le vote. Tous les documents officiels sont soumis au vote des 26 membres participants, ceux-ci devant justifier et argumenter leur position. Ils ont également le droit de proposer la création de groupe de travail ainsi que des normes. C'est ainsi que lors de la première réunion qui s'était tenue en Chine (24-25 mai 2018) le représentant de la France avait proposé de former un groupe

de travail sur le miel. Et c'est ainsi que la première réunion de ce groupe a été tenue ce 26 juin à Paris et c'est Joël Schiro qui présidait ce groupe de travail. Il a réellement pris cette tâche très à cœur jusqu'à faire découvrir l'apiculture du sud de la France à la délégation chinoise dans les jours précédant cette réunion. Revenons à celle-ci : malgré toute l'énergie dépensée pour accueillir au mieux toutes les délégations, il n'a pas été facile d'arriver à un accord sur le type de miel qui pouvait être repris dans le cadre d'une nouvelle norme (discussion non fermée). Les asiatiques produisent en grande quantité des miels (un tiers du marché mondial) qui sont considérés par les européens et les américains comme non matures. Pour faire simple, vu qu'il faut partir sur base d'un consensus, dans un premier temps, seuls les miels non déshydratés que ce soit par une technologie de déshydratation sous vide ou par une déshumidification passive par local sec feront l'objet d'un travail de normalisation.

Lors des deux autres journées de réunion sur l'ensemble des produits de la ruche, il faut simplement signaler que c'est une fois de plus la Chine qui a pris le leadership des travaux du SC19 en proposant la création de deux nouveaux groupes de travail : sur la gelée royale (techniques de production) et sur la propolis, avec des propositions de normes. Ils ont également proposé une norme sur le pollen. Les Chinois sont leader sur le marché mondial pour tous ces produits mais les critères qu'ils proposent n'ont pas convaincu les autres pays présents. Comme toutes leurs propositions ont été soumises avant la réunion au vote des 26 membres du SC 19, tout vote effectué en réunion sur ces propositions n'avait qu'une valeur indicative pour les pays votant. Pour la propolis, le Brésil et la Turquie étaient également intéressés par la présidence ou du moins la co-présidence aux côtés de la Chine. La déléguée française était Cindy Adolphe du SNA. C'est elle qui, après discussion interne avec les autres représentants français présents, présentait la position française. La prochaine réunion ISO TC34/SC19 se tiendra en Turquie. EB



Secrétariat ■ Membres participants (26) ■
Membres observateurs (24) ■